

Démarche	: Demande de prêt équipement numérique - ordinateur, tablette, smartphone - Caf de la Somme
Organisme	: Pôle familles

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Pour vous ou la scolarité de votre enfant, la Caf vous aide à vous équiper d'un ordinateur.

Vous pouvez bénéficier de ce prêt :

- Si vous êtes allocataire à la Caf de la Somme avec un enfant à charge de moins de 20 ans
- un quotient familial égal ou de moins de 900 euros
- Vous êtes bénéficiaire d'une prestation Caf
- Vous n'êtes pas engagés dans une procédure de surendettement. En cas de surendettement, il y aura examen de la demande par un travailleur social Caf.

Votre identité

Votre numéro allocataire

Né(e) le

Nom et Prénom du Conjoint(e), concubin(e), pacsé(e)

Né(e) le

Adresse complète

Demande de prêt équipement numérique - ordinateur, tablette, smartphone - Caf de la Somme

Votre email

Votre numéro de téléphone

Pour l'achat

Vous pouvez acheter 2 articles similaires. Par exemple : deux ordinateurs pour vos deux enfants scolarisés

Ordinateur

Maximum de 600 € pour ensemble ordinateur, écran, imprimante, accessoires

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Écran

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Imprimante

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Accessoires

Disque dur externe, souris, clavier, casque, clé USB, webcam, sacoche, connectique.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

d'une tablette

Maximum de 250 €

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Pour l'achat d'un smartphone

Maximum de 150 €

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Pour un montant total de

Dans la limite de 700 €

Demande de prêt équipement numérique - ordinateur, tablette, smartphone - Caf de la Somme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre votre devis

Prendre une photo ou joignez un fichier JPEG, PDF

Déclaration sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir déposé un dossier auprès de la commission de surendettement des particuliers

Coechez la mention applicable

Oui

Non

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 -amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Coechez la mention applicable

Oui

Non

J'ai pris connaissance des conditions générales ci-dessous de cette démarche

La valeur juridique de cette démarche en ligne est la même que celle d'une déclaration papier. La déclaration en ligne est une déclaration sur l'honneur qui vous engage.

- Vous certifiez que les renseignements saisis sont exacts.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du Code de la sécurité sociale - prononcé de pénalités-, articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du Code pénal).

- Vous vous engagez à signaler immédiatement à votre Caisse tout changement intervenant dans votre situation (familiale, professionnelle...) ou dans celle de vos enfants.

- Vous prenez connaissance que la Caf vérifie l'exactitude de cette déclaration (article L.114-19 du Code de la sécurité sociale).

Vos droits concernant vos données personnelles Vos données personnelles sont traitées par votre Caf et par la branche Famille de la Sécurité sociale dans le cadre de la gestion de vos prestations, au titre des missions de service public dont est investie la Cnaf. Elles sont conservées dans ce téléservice le temps de leur prise en compte pour l'étude de votre demande. Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires dans le cadre de nos missions (Caisses primaires d'assurance maladie, Pôle emploi, Conseil départemental, etc.).

Conformément aux article 15 à 20 du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier postal signé vous adressant, par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au directeur de votre Caf.

Coechez la mention applicable

Oui

Non

Si vous êtes sous tutelle

Je soussigné(e), nom et prénom du tuteur

certifie mon "Bon pour accord"

Coechez la mention applicable

Demande de prêt équipement numérique - ordinateur, tablette, smartphone - Caf de la Somme

Non